Académie de POITIERS
Lycée du Bois d'Amour
9 rue de la Garenne
86034 POITIERS cedex

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du Conseil d'administration

Mardi 30 Septembre 2025

Année scolaire : **2025/2026**

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 11/09/2025

2ème convocation (oui/non) : non
(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : Mme Philips

Secrétaire de séance : Mme Philips
Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 18

Ordre du jour

I – Approbation du P.V. du conseil d'administration du mardi 1er juillet 2025 et de l'ordre du jour

II - Vie éducative

- Bilan de la rentrée scolaire
- Planning de l'année
- Calendrier et modalités des élections 2025/26
- Pactes et I.M.P.

III - Vie financière et matérielle

- Contrats et conventions
- Répartitions des crédits globalisés
- Projets et voyages 2025/26

III – Questions diverses

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Laurence Philips	X					
	Proviseur ou principal adjoint	Mme Karine Broch	X					
	Gestionnaire	Mme Dominique Lamongie	X					
	C.P.E.	M. Thomas		X	X	Mme Bazille	X	
ELUS LOCAUX	Représentants de la Région	M. Benoît Tirant		X	X			
		Mme Vallois-Rouet	X					
	Représentant de la Ville	M. Théo Saget		X				
	Représentant du conseil communautaire	M. Joël Blaud		X	X			
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. Michel Gris		X	X			
PERSONNELS DE L' ETABLISSEMENT	Personnel D'enseignement	M. Olivier Blanchard		X	X	Mme Pagenot	X	
		Mme Laurence Manoir	X					
		Mme Catherine Lopes	X					
		M. Philippe Lincio	X					
		M. Marc Grillet	X					
		Mme Valérie Meyer		X		Mme Canon	X	
		M. François Boury		X	X			
	Personnels Administratifs, Techniques, ouvriers, Sociaux et de santé	Mme Sabrina Durand		X	X			
		Mme Claudie Pasquier	X					
		M. Bernard Hogrel	X					
PARENTS D' ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. Bruno Audebert	X					
		M. Cyril Mathieu		X				
		Mme Régine Tribollet	X					
		M. Fabrice Virduci		X	X			
		M. Mathieu Labourel	X					
	Élèves	Mme Geslin		X				
		Mme Carre		X	X			
		M. Rigaut		X	X			
		Mme Fisson-Pinaudeau	X					
		M Tribollet	X					

I – **Approbation du PV du conseil d'administration du 01/07/2025**

Le procès-verbal du conseil d'administration du mardi 1er juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Une déclaration liminaire des représentants des enseignants est lue en début de séance (document joint au P.V.)

II - Vie éducative

1 – Bilan de la rentrée 2025

La proviseure présente le bilan de la rentrée scolaire :

Une division de terminale générale en moins. Le nombre d'élèves dans chaque division a augmenté par rapport aux années précédentes et arrive à 35 pour la plupart. La dotation globale a baissé.

Les représentants des professeurs soulignent que dans certains groupes ce nombre dépasse 35. Il est difficile de travailler dans ces conditions.
La proviseure explique qu'il est difficile de faire des arbitrages sur le nombre de groupes de spécialité car les élèves ne se décident que tardivement et peuvent changer de spécialité encore en ce début d'année.

La proviseure présente ensuite la composition des personnels. Elle fait remarquer, qu'au vu de la dotation, le nombre d'enseignants a aussi diminué.
Il n'y a pas cette année de professeur stagiaire à plein temps mais les professeurs, en plus de leur service, contribuent à la formation de nombreux stagiaires SOPA et SPA en tant que tuteurs. Il est aussi souligné que le lycée a encore perdu 0,25 ETP d'assistant d'éducation. Il sera difficile de mobiliser les A.E.D. pour surveiller des devoirs lors de l'absence d'enseignant.

En ce qui concerne les personnels Région, les absences sont pour le moment remplacées, ce qui est particulièrement satisfaisant car ce n'est pas toujours le cas. Lors d'absences prolongées, cela pose un réel problème en particulier à l'accueil.

2 – Planning de l'année

La proviseure présente le planning de l'année avec le découpage des semestres. Celui-ci a été revu pour les terminales. Le 1er semestre a été allongé pour permettre une meilleure prise en compte des évaluations pour Parcoursup.

3 – Calendrier et modalités des élections 2025/26

La proviseure présente le calendrier et les modalités des élections des représentants au Conseil d'Administration. Elle suggère aux enseignants d'envisager, pour l'année prochaine, la possibilité de dématérialiser ces élections. La proviseure-adjointe précise que les assistants d'éducation peuvent avoir un accès individuel sur pronote.

4 – Pactes et I.M.P.

La proviseure présente les dotations en pacte et en Indemnités de Missions Particulières.

La dotation a fortement diminué : 3 pactes RCD, 6 pactes autres et 9 IMP. Elle précise que les deux IMP pour l'EPS s'ajoutent aux 9 autres.

Elle présente la proposition de répartition qu'il a été difficile de faire en raison des motifs très contraints pour les pactes. Les représentants des enseignants remarquent que tout le travail demandé aux professeurs pour mettre en place des actions, voyages et autres activités n'est pas assez reconnu et rémunéré.

III - Vie financière et matérielle

1 – Contrats et conventions

- Convention de stage avec le C.C.I. Vienne Formation pour l'accueil en cuisine de Karim Yacouba Salifou

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Convention de stage avec la SEGPA du Collège Renaudot à Saint-Benoît pour l'accueil de Louis Vingtier avec les collègues de la maintenance

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Convention de stage avec le Lycée Kyoto à Poitiers pour l'accueil au Labo de sciences de l'élève Tadhikire Yssoufi Baccalauréat professionnel Laboratoire contrôle de qualité

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Convention de partenariat pour l'option et la spécialité théâtre entre le lycée, le META et le TAP. Cette convention permet à la D.R.A.C. de verser la subvention et ce sera le META qui la recevra cette année. Les sorties théâtre s'effectueront sur une plus grande diversité de lieux

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

2 – Répartitions des crédits globalisés

La secrétaire générale explique la répartition de l'enveloppe donnée par l'Etat de 3700€. Le Centre Français d'exploitation des droits de copies coûte 2178€ donc il restera 1522€ pour payer les frais de déplacement des stages des étudiants de BTS. Cette somme ne suffira pas, ce sera compensé sur la Taxe d'Apprentissage.

3 – Projets et voyages scolaires

La proviseure présente les projets d'octobre à décembre. Elle précise que tout va pouvoir finalement être financé malgré l'importante baisse de la dotation sur ADAGE. Elle explique que suite au gel du financement ADAGE opéré en mars, la dotation reportée pour cette fin d'année civile est moins importante que ce qu'il restait en mars. Cependant, en piochant dans toutes les lignes du service pédagogique et en essayant de réduire les coûts, nous parviendrons à tout financer.
Les projets ERASMUS+ sont financés par l'Europe et le lycée n'a pas à contribuer financièrement.
Un représentant élève demande pourquoi l'échange Marburg ne se fait pas dans le cadre d'ERASMUS+.
C'est un échange dans le cadre d'un appariement très ancien. La mairie et l'OFAJ contribuent financièrement. Le coût demandé aux familles sera donc vraisemblablement bien diminué au final.

- Sortie à Rochefort – Saintes – Royan pour les élèves de 1ère HDA les 6 et 7 novembre 2025 : visites du patrimoine régional charentais. Participation demandée aux familles : 104€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Mobilité à Herning (Danemark) Erasmus+ du 20 au 26 novembre pour 16 élèves en euro/maths. Participation demandée aux familles : 120€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Mobilité à Vienne (Autriche) Erasmus+ du 28 novembre au 5 décembre 2025 pour 8 élèves. Participation demandée aux familles : 150€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Echange avec Marbourg du 4 au 13 mai 2026 pour 20 à 25 élèves germanistes de 2nde . Participation demandée aux familles : 289€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Réduction du coût de l'échange avec Marbourg mai 2025. Suite aux subventions OFAJ et Mairie la réduction du coût est de 332.27 €. Coût définitif par élève 121.31 €

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Séjour à Paris du 6 au 8 janvier 2026 pour 29 étudiants du BTS 1ère et 2ème année Banque. Participation demandée aux familles : 80€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

4 – Dons et subventions

La proviseure remercie la FCPE pour son généreux don qui a permis le séjour à Briançon. Elle fait le lien entre ce qui a été précédemment dit sur l'échange à Marbourg au vu du remboursement des familles sur l'échange de l'année dernière.

- Don de la F.C.P.E. d'un montant de 4 320 € concernant séjour à Briançon pour les élèves de TSVT du 23 au 26/09/2025.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Don de la M.D.L. d'un montant de 800 € concernant les projets « santé » subventionnés par MIDELCA

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Subvention OFAJ d'un montant de 1 978 € pour l'échange à Marbourg qui a eu lieu du 16 au 28 mars 2025.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Diminution du coût de l'échange avec Marburg en mars et mai 2025, suite au bilan et dons et subvention : réduction de 332,27€/élève, pour un coût final de 121,63€/élève.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

IV – Questions diverses

- Un représentant élève demande s'il est possible d'interdire aux élèves de sortir leur matériel de fumeur dans le lycée.
  La proviseure lui répond que le règlement intérieur stipule qu'il est interdit de fumer dans l'établissement mais que l'on ne peut pas surveiller et sanctionner les élèves en continu dans l'établissement pour le motif qu'il demande.
  En revanche, toute personne peut dire à un élève qu'il est dérangeant de le voir avec son matériel de fumeur dans l'établissement. Il est fait remarquer que lorsqu'un élève est pris à fumer dans l'établissement, il est sanctionné et son matériel est confisqué.

- Une autre représentante des élèves évoque le fait que des élèves vapotent dans les toilettes et aussi que la fumée est dérangeante devant le lycée aux récréations. Il lui est répondu qu'il est difficile pour les surveillants d'être partout à la fois, d'autant plus que le nombre de surveillant a diminué.

- Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible de banaliser le vendredi 25 janvier après-midi pour que les élèves puissent se rendre au salon de l'étudiant. La C.P.E. répond qu'elle a demandé un bus pour y emmener les internes qui ne peuvent pas facilement s'y rendre individuellement le samedi.
  Le salon de l'étudiant étant donc ouvert le samedi, les élèves pourront y aller ce jour-là, ce qui évite de perdre les cours du vendredi. Les parents peuvent justifier de l'absence de leur enfant le vendredi s'ils sont dans l'impossibilité de les emmener le samedi.

- Les parents d'élèves demandent s'il sera fait une remise d'ordre pour le voyage à Briançon. La secrétaire générale répond que cela est prévu, comme à chaque séjour.

- Les enseignants demandent à ce que soient revues les sonneries entre 12h et 14h pour que les créneaux correspondent bien aux séances. La question sera traitée.

Fin du Conseil d'administration à 19h15.

Déclaration liminaire de la Liste Unitaire

Conseil d'administration du 30 septembre 2025

Cette rentrée est assombrie par des décisions ministérielles qui viennent une fois encore rogner les moyens alloués aux établissements.

Les dotations horaires globales (DHG) se voient amputées, et avec elles disparaissent des heures précieuses d'enseignement. Par conséquent, il y a moins de dédoublements également, entraînant des classes encore plus chargées **(parfois jusqu'à 37 élèves)** et un suivi individualisé rendu impossible. Comment parler de pédagogie différenciée, comment invoquer une école inclusive, lorsque les conditions mêmes du travail empêchent de tenir ces promesses ? Ces choix imposent aux équipes éducatives des arbitrages douloureux, nourrissent frustrations et rancunes et créent des dissensions entre collègues et équipes, sans parler du mal-être des élèves.

À ce rétrécissement du temps d'enseignement s'ajoute le coup porté au **Pass Culture**, présenté auparavant comme un levier d'ouverture et d'accès aux arts pour les lycéens. La baisse drastique de son financement (au final, **une ridicule allocation de 3 euros par élève)** signifie concrètement l'impossibilité de mettre en place nombre de projets culturels. Les partenariats, pourtant si essentiels à la vitalité des établissements - et également aux compagnies et structures culturelles du territoire -, s'effondrent faute de moyens. L'annonce officielle parle de "priorisations" ; dans la réalité, cela signifie choisir quels élèves en seront privés, et renoncer à développer ce lien si fragile entre culture et éducation. Les discours officiels de démocratisation culturelle laissent une nouvelle fois place aux coupes budgétaires.

Dans notre établissement, comme si cela ne suffisait pas, nous voyons aussi **disparaître un demi-poste d'AED supplémentaire**. Moins de vie scolaire, c'est moins de présence auprès des élèves, moins d'accompagnement, moins de sécurité. Or, nous avons plus que jamais besoin de personnels en nombre.

Les personnels sont donc sommés de faire toujours plus avec toujours moins, pendant que la communication officielle se satisfait de réformes qui ne font pas sens.

Cette rentrée ressemble à une mauvaise répétition des années précédentes, mais en pire. Les coupes successives étranglent peu à peu le service public d'éducation et dénaturent sa mission profonde : donner à chaque élève les moyens de réussir. Les personnels, eux, savent que leur engagement ne suffira pas à colmater indéfiniment les brèches ouvertes par ces renoncements politiques.